



anvp

association nationale
des visiteurs de personnes
sous main de justice

2023

Rapport d'activité



Version à valider en Assemblée Générale



SOMMAIRE

EDITORIAL	4
REALISATIONS	5
Liminaire – périmètre.....	5
Les visites en détention.....	5
Répartition géographique.....	6
Couverture territoriale.....	6
La visite des mineurs.....	7
Les accompagnements en milieu ouvert	7
L'assistance aux personnes détenues et aux familles	9
Les activités hors visite.....	9
Animation d'ateliers et quartiers respect.....	10
Les interventions dans les quartiers arrivants.....	10
Accompagnements à la demande des SPIP.....	11
Ecrivain public	11
L'accueil des familles.....	11
L'ANVP et l'Administration	11
Au plan national.....	11
Au plan local.....	12
L'ANVP et ses partenaires.....	12
L'Europe.....	12
Nos partenaires en France.....	13
La formation	14
La répartition des formations.....	14
La visioconférence.....	15
Formations de base et perfectionnement.....	16
Le Milieu Ouvert	18
Les conférences.....	18
Les outils de communication	18
Communication visuelle	18
Revue de l'association.....	18
Revue de presse.....	19
Lettre mensuelle.....	19
Communications régionales.....	19



Réseaux sociaux	19
Actions de communication	20
Forum des associations	20
Journées Nationales Prison	21
Témoignages auprès des scolaires et universitaires.....	23
Presse et élus.....	23
GOVERNANCE.....	24
Nouveaux statuts.....	24
Assemblée générale ordinaire	24
Plan stratégique.....	24
Conseil d'Administration	25
Bureau.....	26
ORGANISATION	27
Les chantiers pilotés par le CA.....	27
L'équipe de salariées.....	28
Le travail en région	28
Le Système d'Information.....	28
CHIFFRES CLES	29
La pénétration	29
Répartition géographique.....	30
Les membres.....	30
Les visiteurs et visiteurs accompagnants	31
Effectifs	31
Age et ancienneté.....	31
Les hommes et les femmes	32
Les visiteurs.....	32
Les responsables.....	33



EDITORIAL

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de 2022 avec une hausse sensible dans toutes nos activités, en particulier de la visite.

2023, c'est près de 45000 visites, plus de 4366 personnes accompagnées, 119 formations internes, plus de 1,35 million de kilomètres parcourus.

Les démarches de communication, de recrutement, de formation, de présence sur le terrain notamment lors des forums des associations ont montré un fort dynamisme qui a entraîné une belle évolution de nos activités.

L'ANVP continue le travail pour être présente sur les quelques gros établissements où nous sommes à ce jour encore totalement absents.

L'accompagnement en milieu ouvert croît à petit pas. On constate une forte hétérogénéité géographique malgré des lieux où cet accompagnement est bien développé. Une démarche d'analyse a été engagée par l'Administration Pénitentiaire pour identifier les leviers afin d'intensifier le déploiement.

De même, malgré le travail régulier avec les acteurs de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) pour la promulgation d'une nouvelle circulaire, celle du 2 août 2007 portant sur les modalités des agréments reste en vigueur, malgré des informations obsolètes dont l'application est parfois inadaptée.

Par ailleurs, la rédaction de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) 2024-2026 est en cours pour une application à partir de 2024.

Toutes ces actions s'inscrivent dans une situation très dégradée des prisons du fait de la surpopulation croissante et des moyens proportionnellement limités de l'administration.

Cette dégradation complique forcément nos interventions et les relations que nous pouvons avoir avec les personnes incarcérées.

Une convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) qui encadre la visite des mineurs incarcérés a été signée et c'est le démarrage d'un déploiement qui permettra à terme d'assurer une présence adaptée à ce public particulier.

L'année 2023 aura également vu la mise en place de visioconférences plébiscitées par une participation très élevée et des interventions de très haute qualité. Un grand bravo aux intervenants et aux responsables de la mise en œuvre de cet outil de formation continue qui de par son format permet de toucher un maximum d'adhérents en métropole comme en outremer.

Et un grand merci aux trois salariées présentes en 2023, Lorène, Isabelle et Margaux, pour leur engagement au service de l'association et indirectement des personnes sous main de justice.

Un grand merci également à tous les adhérents pour leur engagement tout au long de cette année 2023.

Yves-Marie Brient
Président de l'ANVP



REALISATIONS

Liminaire – périmètre

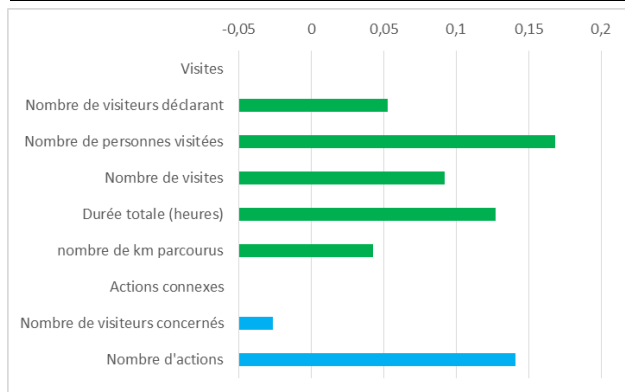
Les chiffres produits dans ce rapport sont essentiellement élaborés sur la base des déclarations d'activité émises par les adhérents de l'ANVP. N'ayant que 72% des visiteurs actifs qui font une déclaration, **les chiffres sont sous-estimés par rapport à l'activité réelle de l'association.**

En 2023, 801 personnes ont déclaré des activités contre 761 en 2022 soit une augmentation de 5 % pour une augmentation de visiteurs de 11%.

Les visites en détention

2023 montre la continuation de la progression de l'activité.

	2023	2022	2023/ 2022
Visites			
Nombre de visiteurs déclarant	801	761	5%
Nombre de personnes visitées	4 366	3 737	17%
Nombre de visites	44 862	41 083	9%
Durée visites (heures)	41 734	37 025	13%
nombre de km parcourus	1 087 018	1 039 079	5%
Actions connexes			
Nombre de visiteurs concernés	184	189	-3%
Nombre d'actions	1 678	1 471	14%
Durée actions (heures)	2 787	2 439	14%
nombre de km parcourus	62 241	57 438	8%
Total			
Durée totale (heures)	44 521	39 464	13%
Nombre total de km	1 149 259	1 096 517	5%



Le nombre de déclarants d'activités en 2023 est supérieur de 5% au nombre de déclarants de l'année 2022, malgré un effectif ayant cru de 15%.

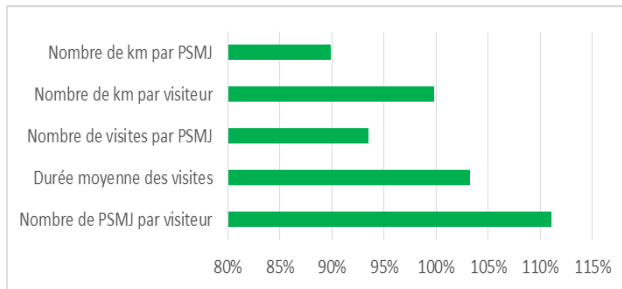
L'augmentation de l'activité est significative avec plus de personnes visitées (+17%) et plus de visites (+9%). Le nombre de kilomètres a évolué comme le nombre de visiteurs, pas comme le nombre de visites ou de personne visitées, ce qui montre que chaque visiteur voit plus de personnes (5,5 en moyenne en 2023 pour 4,9 en 2022 soit une augmentation de 11%).

	2023	2022	2023/2022
Nombre de PSMJ par visiteur	5,5	4,9	11%
Durée moyenne des visites	0,93	0,90	3%
Nombre de visites par PSMJ	10,3	11,0	-7%
Nombre de km par visiteur	1 294	1 297	0%
Nombre de km par PSMJ	237	264	-10%

La durée globale des visites a légèrement augmenté de 13%, contre 9% pour les visites, ce qui explique l'augmentation de 3% de la durée moyenne des visites.



Le kilométrage par visiteur est un autre indicateur de l'augmentation de l'activité portée par un nombre constant de bénévoles.



A noter que les chiffres ci-dessus sont des moyennes annuelles. Par exemple 5,5 détenus par visiteur correspond au nombre moyen de personnes détenues différentes visitées par visiteur, et non le nombre moyen de personnes rencontrées

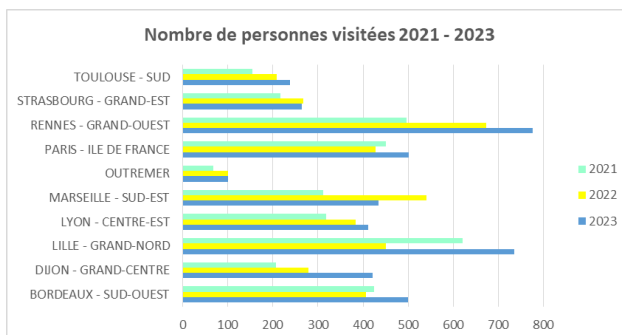
concomitamment.

Au total, le temps déclaré passé par les visiteurs auprès des personnes sous main de justice est de **44520 heures soit l'équivalent de 28 ETP¹**, et une distance totale parcourue de **1,15 million de kilomètres**.

A noter que les temps comptabilisés ne prennent pas en compte les temps de transport associés qui peuvent être estimés à **23000 heures** soit environ 14 ETP, ce qui porte l'implication des bénévoles à un équivalent de **42 ETP**.

Répartition géographique

L'augmentation la plus sensible est sur les régions de Lille et de Rennes.



La quasi-totalité des régions est dans une dynamique de croissance.

La région de Lille a repris sa croissance ainsi que Bordeaux et l'Île de France, après une année de régression.

Couverture territoriale

Dans le but d'assurer une meilleure couverture des établissements dans lesquels des visiteurs sont attendus, une démarche a été lancée en 2022 pour identifier les écarts et leurs causes, et surtout, capitaliser et diffuser les meilleures pratiques permettant de répondre aux besoins de visite.

Dans ce but, une démarche basée sur des indicateurs de mesure de notre présence dans chaque établissement, comme au niveau régional (i.e. nombre de visiteurs / 100 PPSMJ) a permis d'analyser la situation sur 3 régions pilotes (Marseille – Sud-est, Rennes - Grand Ouest et Strasbourg - Grand Est).

¹ ETP : Equivalent Temps Plein



Une analyse qualitative a ensuite été menée avec les délégués des 3 régions concernées pour analyser les données, analyser les causes des écarts, et proposer des idées pour tenter de les combler. Cette analyse a enfin débouché sur des actions spécifiques, de renforcement de sections, de recrutement de bénévoles, de communication etc...

Après mise au point sur les trois régions pilotes, la démarche a été étendue à 3 autres régions (Bordeaux, Toulouse et Lyon).

Elle sera poursuivie en 2024 avec les 4 dernières régions (Paris, Centre et Nord et Outremer).

La visite des mineurs

La convention avec la PJJ a été signée le 15 juin 2023. C'est le point de départ du déploiement de visites plus systématiques et mieux cadrées dans tous les sites qui accueillent des mineurs.

Le déploiement passe par :

- Une formation pilote pour ajuster les modalités de formation des bénévoles
- La mise en œuvre d'un plan de formation progressif des bénévoles intéressés par la visite des mineurs dans les sites où il y en a,
- L'organisation des visites et du pilotage de l'activité.

A noter l'importance de la formation du fait de la spécificité du public mineur, comme des modalités d'incarcération et de suivi très différentes de celles des majeurs.

L'activité étant en transition entre une époque où la visite des mineurs existait localement en fonction des volontés des acteurs locaux et la cible fixée, en 2023, **15 mineurs différents ont fait l'objet de 44 visites soit 96 heures d'accompagnement.**

Par ailleurs, **53 ateliers jeux qui ont touché en moyenne deux jeunes par session** ont été organisés dans certains centres accueillant des mineurs, c'est une autre approche pour accompagner un public très spécifique dont certains comme les mineurs non accompagnés peuvent ne pas maîtriser la langue française ou ne pas souhaiter communiquer verbalement.

Les accompagnements en milieu ouvert

	2023	2022	2023/2022
Nombre de visites	432	480	-10%
Temps passé (heures)	947	1033	-8%
Durée moyenne des visites	2,19	2,15	2%

Le développement du milieu ouvert reste difficile. En 2023, l'ANVP comptait 104 visiteurs-accompagnants formés.

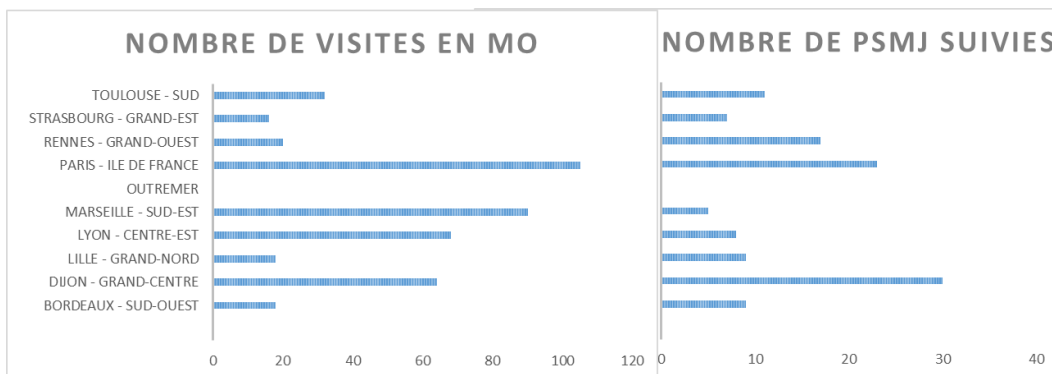
L'évolution entre 2022 et 2023 est une baisse de l'ordre de 10%, peu significative du fait des faibles volumes, mais qui montre la difficulté à faire monter cette activité en puissance.



	<i>Milieu Fermé</i>	<i>Milieu ouvert</i>	<i>Ratio</i>
Nombre de visites	44862	432	1,0%
Temps passé (heures)	40692	947	2,3%
Durée moyenne des visites	0,91	2,2	242%

Les accompagnements en milieu ouvert ont représenté 1% des visites et 2,3% du temps passé par les visiteurs en 2023.

A noter que la durée des accompagnements est supérieure à celle des visites, la durée moyenne étant deux fois et demie supérieure. En effet, l'accompagnement ne se limite pas à des entretiens en présentiel mais aussi par des accompagnements et des échanges téléphoniques.



Pratiquement toutes les régions, sauf pour le moment l'outremer, sont impliquées. Les modalités d'exercice sont assez disparates : certaines régions suivent plus de personnes avec moins de visites (ex. Rennes), d'autres l'inverse (ex. Dijon). Ces disparités s'expliquent notamment du fait de l'écart de maturité de ce type d'accompagnement en fonction des antennes SPIP concernées.

En dépit du fait que la Direction de l'Administration souhaite développer ces accompagnements, la mobilisation du terrain reste difficile, même si les situations sont extrêmement variables selon les régions.

Des signaux encourageants sont venus de deux régions en particulier, avec un accroissement significatif des accompagnements et des demandes de disponibilité de visiteurs-accompagnants dans les mois à venir.

Afin d'être en mesure de répondre, et compte tenu du fait qu'une faible proportion des visiteurs-accompagnants semble prête à sauter le pas, des recrutements spécifiques pour les accompagnements « hors les murs » ont été lancés, en particulier en s'appuyant sur la plateforme [Jeuxaider.gouv](https://jeuxaider.gouv.fr).

Une formation spécifique a été mise au point par nos équipes, complétée par la mise en place de séquences d'analyse des pratiques en visio, fort appréciées des participants.

Désormais un tableau de bord fiable permet de mesurer la progression de l'activité et confronter les informations ANVP à celles de l'Administration Pénitentiaire. Malgré une approche différente, les deux visions montrent que les progrès réalisés ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Ceci a conduit l'Administration Pénitentiaire à faire réaliser par un cabinet extérieur une mission d'évaluation, à laquelle nous sommes étroitement associés.



Son objectif est d'identifier les freins et leviers qui permettront à cette activité d'atteindre une pleine intensité. Les résultats de l'étude sont attendus mi 2025.

L'assistance aux personnes détenues et aux familles

L'association apporte également une aide matérielle pour dépanner les personnes isolées et en grand besoin.

C'est par exemple :

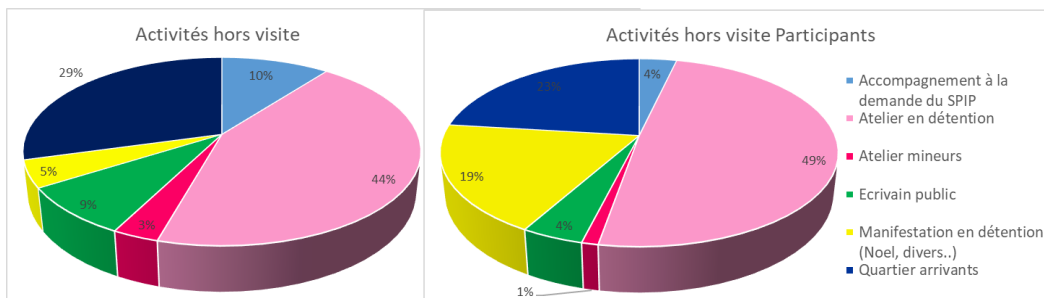
- l'action de la section de Bois d'Arcy qui, en 2023, a fourni 157 nuitées à 43 bénéficiaires (une moyenne de 3,65 nuitées par bénéficiaire) : des personnes devant sortir et pour lesquelles aucune solution d'hébergement n'avait été trouvée.
- A Amiens, la section a financé 20 Kits de correspondance par trimestre pour les indigents, en lien avec le SPIP.
- Contribution au fonctionnement du canal vidéo à Metz
- Collecte de produits cosmétiques et distribution aux détenues à Rouen
- La distribution de colis de fin d'année dans de nombreux établissements,
- Création d'une « *vestiboutique* » à Villeneuve-lès-Maguelone en collaboration avec l'association AVISO (accueil familles) et la Croix Rouge
- Soutien financier de la part de ANVP aux détenus qui s'engagent à suivre les cours dispensés au sein de la MA d'Angers,
- En collaboration avec Aide Accueil, mise à disposition et soutien financier pour la gestion d'un appartement sur Angers pour aider les sortants,
- A Mont de Marsan : projet d'équiper quelques cellules d'ordinateurs fixes
- A Mont de Marsan, octroi de bourses d'études destinées à des détenus inscrits dans des formations diplômantes ou qualifiantes pour un montant de 1200€

Les activités hors visite

Les bénévoles de l'ANVP sont très actifs en dehors de la pure visite en milieu fermé ou de la visite-accompagnement en milieu ouvert.

	2023	2022	2023/2022
Accompagnement à la demande	173	174	-0,6%
Atelier en détention	727	710	2,4%
Ateliers mineurs	53	NC	
Ecrivain public	140	75	86,7%
Manifestation en détention	77	105	-26,7%
Quartier arrivants	485	223	117,5%

Les activités les plus importantes sont l'animation d'ateliers qui représente près de la moitié des activités et l'information dans les quartiers arrivants qui vient en deuxième position avec plus d'un quart des activités.



Animation d'ateliers et quartiers respect

En 2023, les visiteurs ont animé 727 ateliers ou activités en détention.

Les ateliers ou actions auprès des personnes détenues sont notamment :

- dans les quartiers respect en coordination avec le programme spécifique de ces quartiers et notamment des ateliers jeux,
- Jardins en Prison en partenariat avec Green Link, les ateliers culturels sont les principales activités en atelier en particulier à Gradignan.
- atelier de jeu d'échec à Metz,
- ateliers jeux avec les mineurs dans l'Allier et à Gradignan,
- remise du prix BD "A l'ombre de la Tour d'Ivoire" (vote par les détenus) à l'occasion du festival BD tourangeau "A Tours de Bulles",
- atelier littéraire au Havre en partenariat avec Sciences PO Le Havre,
- ateliers d'échanges avec les personnes détenues à Lannemezan,
- animation d'Ateliers «Poésie» à Orléans,
- la Fabrique Opéra –événement annuel pour dynamiser l'accès à l'Opéra à Orléans,
- distribution de revues livres et autres supports audio et atelier jeux auprès de détenus hospitalisés à Bordeaux,
- atelier tricot à la prison de Versailles,

Les interventions dans les quartiers arrivants

Cette activité est primordiale pour faire connaître l'existence des visiteurs de prison et faire comprendre aux personnes détenues les spécificités du rôle du bénévole visiteur, c'est l'une des principales activités de promotion de notre action auprès des personnes détenues.

On constate une grande augmentation de ces interventions entre 2022 et 2023 en passant du nombre **de 223 en 2022 à 443 en 2023**. Elles ont touché près de **2300 personnes détenues**. Cette augmentation est un signe que les arrêts constatés pendant la période du Covid sont révolus.

C'est l'occasion pour les bénévoles de sensibiliser les personnes récemment incarcérées à l'intérêt de demander à rencontrer un visiteur.



Accompagnements à la demande des SPIP

Une part non négligeable des activités (**173**) hors visites déclarées par les visiteurs sont les accompagnements à la demande des SPIP. Ces accompagnements sont l'occasion de rendre un service à la personne détenue comme à l'Administration Pénitentiaire.

C'est aussi l'occasion de passer un moment souvent assez long avec une personne détenue, situation favorable à une relation différente de celle de la visite.

Ecrivain public

Un certain nombre de visiteurs exerce également l'activité d'écrivain public qui consiste en une aide de la personne détenue à la rédaction de courriers, de textes ou de demandes écrites diverses. Cette activité qui a doublé entre 2022 et 2023 a représenté en 2023 **140 interventions pour plus de 400 bénéficiaires**.

L'accueil des familles

L'ANVP n'effectue l'accueil des familles en propre qu'à la maison d'arrêt de Béthune. Cependant, en partenariat avec d'autres acteurs les bénévoles de l'ANVP sont également actifs auprès des familles de personnes détenues.

Cette action des bénévoles se tient dans 16 sites dont principalement Bonneville, Lorient, Eysses, Saint Etienne, Amiens.

L'ANVP et l'Administration

Au plan national

Avec la PJJ, la convention a été signée le 15 juin 2023. C'est le démarrage d'un déploiement progressif à partir des sites où des visiteurs sont déjà actifs auprès des mineurs, pour arriver à une couverture optimale des besoins.

La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) est arrivée à son terme, la réécriture de la convention 2024 – 2026 est lancée avec les acteurs de la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

La circulaire du 2 août 2007 qui régit les modalités d'agrément est également obsolète, faisant notamment état de textes abrogés et n'étant plus en accord avec les dernières orientations.

Un travail de réécriture a été demandé à la Direction de l'Administration Pénitentiaire. 2024 devrait voir la nouvelle circulaire mise en application.



Au plan local

La relation entre l'ANVP et l'Administration Pénitentiaire au plan local est fondamentale. C'est le gage d'un fonctionnement fluide au service des personnes sous-main de justice.

En tout c'est plus de 300 réunions qui se sont tenues entre les équipes ANVP et les responsables de l'Administration Pénitentiaire, ce qui fait une moyenne de 2 réunions par Etablissement.

On peut constater une grande disparité entre les différents lieux du fait notamment du turnover des agents de l'administration comme de leur sous-effectif, rendant parfois difficile la communication ou la mise en place de projets conjoints qui s'inscrivent dans la durée.

En particulier les réunions statutaires (en principe trimestrielles) ne sont pas toujours tenues et parfois plusieurs années peuvent passer sans ces réunions importantes, ce qui handicape le fonctionnement et le développement de l'activité sur les établissements concernés. Nos bénévoles œuvrent quotidiennement pour assurer une relation de confiance constructive avec nos interlocuteurs de l'administration pénitentiaire.

L'ANVP et ses partenaires

L'Europe

L'ANVP a poursuivi en 2023 ses échanges avec d'autres associations intervenant dans le domaine pénal et pénitentiaire en Europe. Les objectifs sont de partager des connaissances, de comparer des modes de faire et d'encourager la prise en compte par les gouvernements et administrations de l'existence d'un bénévolat compétent. Par exemple l'ANVP a transmis à son homologue belge francophone des informations sur la réforme du travail pénitentiaire en France. L'année 2023 a cependant été moins active que les précédentes, en raison d'une moindre disponibilité des représentants de l'ANVP (Anne-Marie Klopp, Maryvonne de Vitton, Raphaël Bonte).

Ainsi l'ANVP a participé à la fois en tant que co-organisateur et par la participation en visioconférence de membres de l'association, à la Journée franco-allemande le 18 janvier 2023, avec le soutien financier du Fonds citoyen franco-allemand, sur le thème « Aider les familles et les proches des personnes sous main de la justice en période de Covid ». Cette visioconférence a été moins suivie que celle de 2022 (28 inscrits contre 40).

L'ANVP est membre (et réciproquement) du Forum européen de politique criminelle appliquée. Cette association européenne réunit près d'une centaine de membres de plusieurs pays européens, notamment Allemagne,





France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg.

Elle organise chaque année un colloque ; en 2023 du 11 au 14 mai à Strasbourg sur le thème "Ne me touche pas - la lutte contre les violences domestiques en Europe" : un colloque comme chaque année de grande qualité (intervenants français, allemands, luxembourgeois, belges et albanais) mais avec un nombre d'inscrits (25) moins élevé que les années précédentes.

Ces rencontres européennes sont suivies de comptes rendus à l'ANVP dont certains sont publiés dans la revue « le Visiteur ».

Le Forum européen de politique criminelle appliquée est toujours membre de la Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales auprès du Conseil de l'Europe.



National Association of
Official Prison Visitors

Par ailleurs l'ANVP représentée par Maryvonne de Vitton continue de cultiver les liens avec l'association anglaise et galloise, la NAOPV (National Association of Official Visitors of Prison) notamment en participant à son assemblée générale.

Le Conseil d'administration de l'ANVP a désigné en septembre 2023 Dominique Lacaille et Olivier Martel comme nouveaux membres du groupe Europe pour contribuer à développer ses actions et aussi communiquer davantage auprès des membres et des instances de l'ANVP pour l'information de tous.

Nos partenaires en France

L'ANVP intervient dans un écosystème de nombreuses associations intervenant dans le monde pénitentiaire. Ces associations se retrouvent également dans le cadre du GNCP.

Quelques exemples de coopération :

- A Lyon, des conventions avec l'accueil des familles San Marco, l'association Companio pour l'accompagnement de détenues en permission les Foyers Matter pour l'orientation vers des placements extérieurs
- Avec Auxilia à Gradignan
- Avec Green Link pour promouvoir les jardins en prison

Selon les établissements les associations coopèrent avec des partenariats plus ou moins structurés. Les principaux acteurs concernés sont, les aumôneries, le secours catholique, les relais Parents Enfants et les accueils des familles.



La formation

Parmi les principaux enjeux, cités dans le plan stratégique de notre association, pour les années 2021 / 2025, il est rappelé que «le renforcement de la capacité de l'association à piloter sa formation représente un enjeu crucial pour l'avenir ».

C'est pourquoi, cette année encore en 2023, les membres du bureau ont insisté cette année afin que la dynamique des années antérieures se prolonge, voire s'amplifie, sur certains axes :

- La Formation Initiale
- Les formations complémentaires d'approfondissement et de culture générale
- Les Formations adaptées
 - milieu ouvert
 - mineurs
 - groupes d'analyse de la pratique
 - animation du réseau des délégués régionaux

Pour compléter toutes les actions de l'année 2023, il a été proposé au niveau national 5 conférences de culture générale, sur des thèmes comme : le non-jugement, la justice pénale ou la perte des sens en détention ; 150 à 200 personnes participent à chaque conférence.

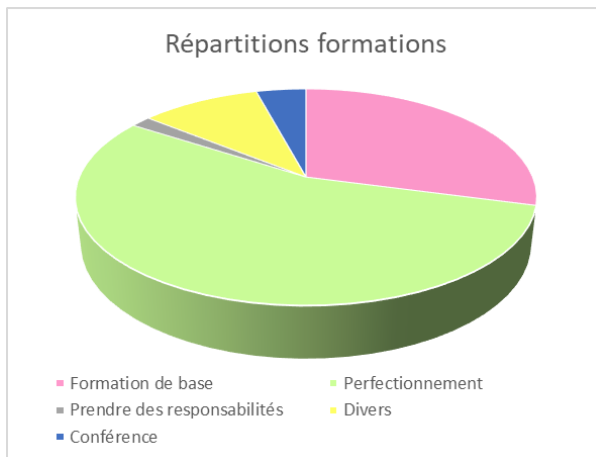
Afin de faire davantage « Association », il est proposé aux délégués (inter) régionaux de partager les situations rencontrées dans les DIR, de se former collectivement et de porter leur parole au CA, n'étant pas tous administrateurs/administratrices.

Par ailleurs, la dynamique sur le site intranet, où désormais l'ensemble des sessions est présenté pour une plus grande souplesse d'inscription - possible d'un territoire à un autre – permet une vue exhaustive et une facilité de suivi, avec la participation de tous les acteurs.

Toutes ces actions de partage sont portées par une belle équipe de visiteuses et de visiteurs – une petite trentaine – qu'il convient de remercier pour leur dynamisme, leur disponibilité et leur souhait de faire progresser notre association pour apporter une présence, la plus qualitative possible, aux personnes incarcérées.

La répartition des formations

119 formations ont été organisées dans toute la France. Elles ont réuni 2120 stagiaires soit une moyenne de 18 stagiaires par session.

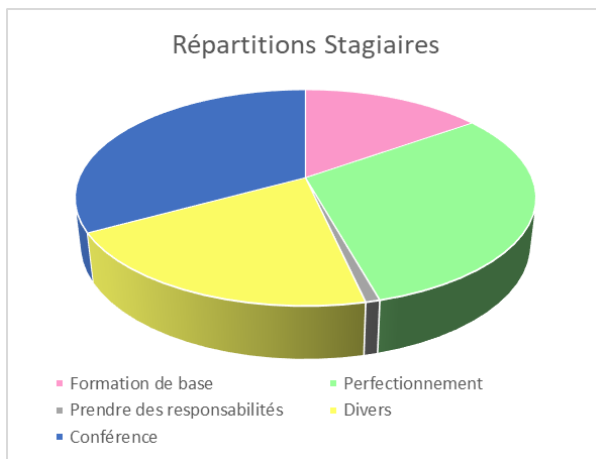


Cette moyenne couvre une grande diversité de situations, les sessions en visioconférence et les réunions à la maille de la région, permettant une plus grande audience.

L'ensemble des formations est structuré selon trois catégories :

- Formations de base :
- Perfectionnement :
- Prendre des responsabilités.

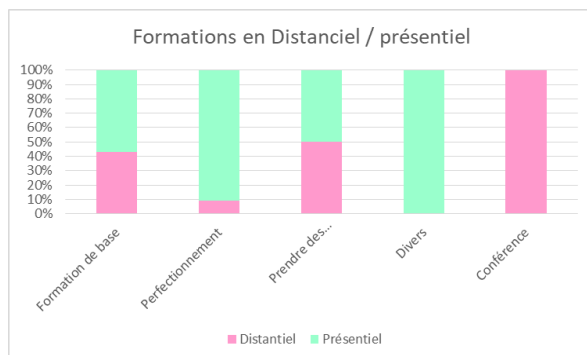
Les formations de base sont les plus nombreuses. Elles correspondent à l'intégration des nouveaux bénévoles et consistent à leur donner les principes clés de leur action.



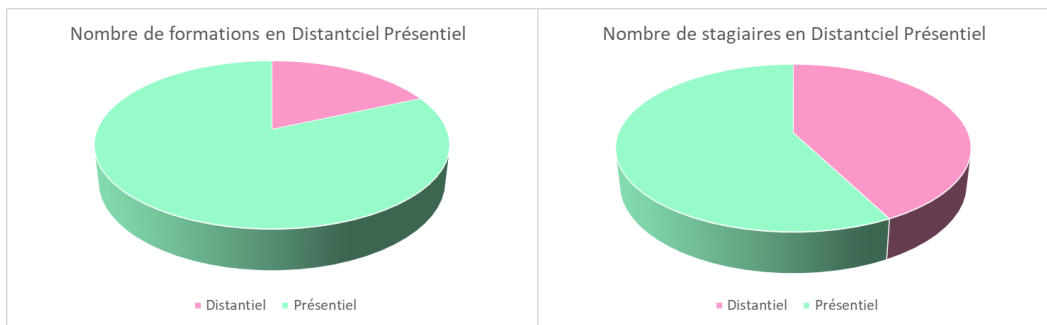
Les formations de perfectionnement comprennent notamment les groupes de paroles / analyse de la pratique qui revêtent une grande importance dans la vie des visiteurs, afin de questionner et adapter leur pratique au fil de l'eau.

La visioconférence

L'usage de la visioconférence issu de la période Covid est devenu un outil normalisé pour un certain nombre de formations, c'est aussi un excellent moyen pour permettre à des adhérents de l'outremer de suivre les formations.



Par ailleurs, le développement des conférences en visioconférence bimestrielles qui rassemblent en moyenne 140 participants montre l'intérêt de ce mode de communication.



La proportion de stagiaires en visioconférence supérieure à celle des formations en présentiel est principalement liée aux conférences en webinaires qui sont suivies par un nombre important de participants.

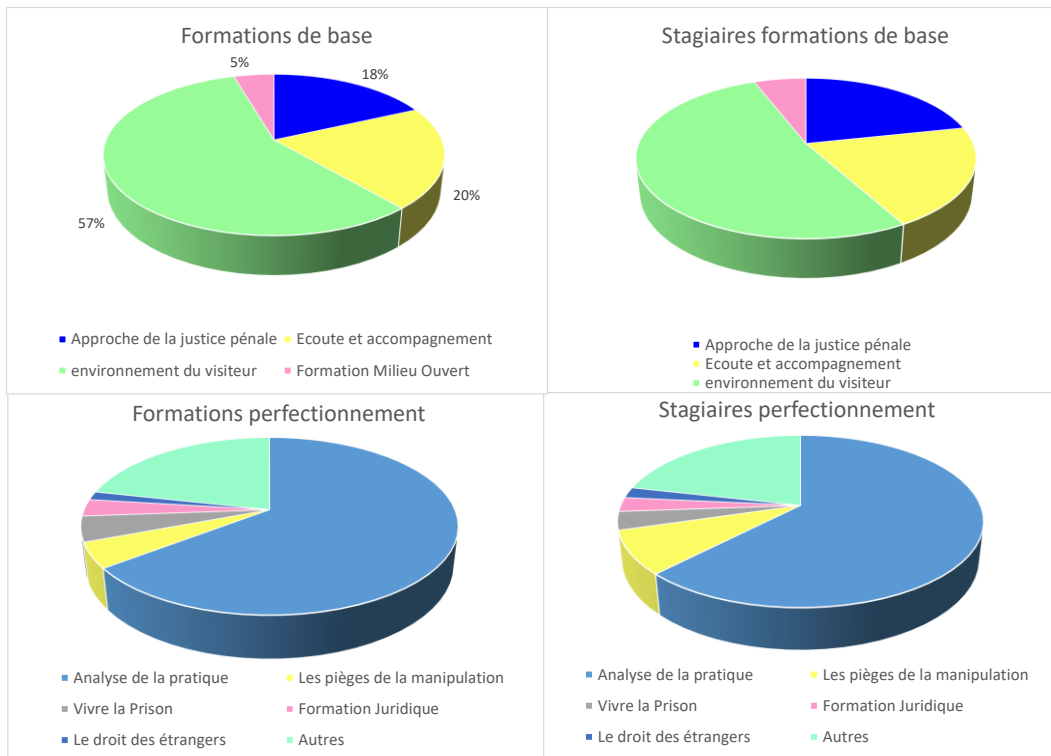
Formations de base et perfectionnement

Après avoir été accompagnés pour déposer leur demande d'agrément, il est proposé à tous les postulants, même s'ils ne sont pas forcément membres de l'ANVP, une formation d'une journée en présentiel ou de 3 séances de 2 heures en visioconférence : « Environnement du Visiteur » ; 240 personnes ont pu bénéficier de cette formation en 2023.

Puis, avec le tutorat des premiers parloirs, il est offert aux personnes qui commencent à visiter -après environ 6 mois d'activité- une session sur 2 jours « Ecoute et Accompagnement » en présentiel ; une petite centaine de personnes formées en 2023.

En 2023, des formations complémentaires ont été également proposées aux membres qui visitent depuis plusieurs années ; 14 journées en présentiel (regroupant 130 personnes environ) ont été organisées sur des thèmes comme : l'approche de la justice pénale, la crise suicidaire, l'approfondissement de l'écoute active, les pièges de la manipulation, la gestion financière d'une section.

Une attention particulière est donnée aux sections, qui demandent ces sessions, et aux départements d'outre-mer avec des formations adaptées à leur contexte ; ces dernières se déroulent en visioconférence.



Dans les formations de base, les sessions « *Environnement du visiteur* » sont les plus suivies correspondant à la dynamique de recrutement de visiteurs engagée en 2023.

Dans les formations de perfectionnement, la grande majorité concerne « *l'analyse de la pratique / groupes de parole* » avec 65% des sessions et 62% des stagiaires. Ces formations sont un des points forts de l'ANVP afin de permettre à chaque visiteur de se maintenir au top de sa pratique de la visite et de l'écoute.

Les autres formations dispensées sont :

- Analyse de la pratique
- Approche de la justice pénale
- Approfondissement à l'écoute active
- Citoyenneté et Laïcité
- Drogues et Addictions
- Initiation à la Psychiatrie
- Formation Juridique
- Le droit des étrangers
- Prévention du suicide
- Rester Parents en Détention
- Les pièges de la manipulation
- Vivre la Prison

Dans les régions ou localement, sont organisés des groupes d'analyse de la pratique (en moyenne 5 réunions par an) qui sont animés par des professionnels de l'écoute (comme des psychologues) ou par des membres expérimentés. Ces temps d'échanges permettent, en toute confidentialité, d'échanger sur le vécu de chacune et chacun, en se questionnant sur sa posture, son engagement, sa place de visiteuse/visiteur et la gestion de ces entretiens afin qu'ils soient le plus favorable possible à la personne détenue.



Le Milieu Ouvert

La mise en œuvre du protocole concernant le milieu ouvert signé 15 mai 2018 nécessite, de la part de l'ANVP, des temps de formation, d'information et de partage pour cette mission d'accompagnement des personnes sous-main de justice. Ils s'articulent avec ceux organisés par les SPIP localement.

En sus de la formation initiale obligatoire des séances d'analyse de la pratique spécifiques, en visioconférence sont mises en place.

Les conférences

En 2023, 5 conférences ont été organisées :

- La crise suicidaire en détention,
- La décision judiciaire : jugements pénaux ou jugements sociaux,
- La surpopulation : une politique carcérale dans l'impasse,
- Le "non jugement" en visioconférence,
- Le milieu ouvert.

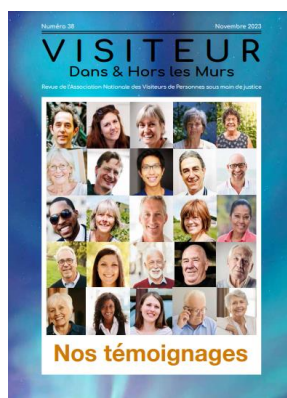
Ces conférences rassemblent une moyenne de 140 participants. Elles sont un facteur important de cohésion et de partage permettant à tous quelle que soit leur disponibilité ou leur situation géographique de participer.

Les outils de communication

Communication visuelle

Après le changement d'identité visuelle opéré en 2021, l'ensemble de la communication de l'ANVP a été transposée dans la nouvelle charte.

Revue de l'association



La revue de l'association « Visiteur de Prison » a poursuivi sa parution au rythme moyen de 2 publications par an, avec à chaque fois un dossier étoffé sur un sujet d'intérêt pour les visiteurs.

En 2023, deux numéros ont paru :

- Numéro 37 : dossier sur le travail en détention,
- Numéro 38 : dossier de recueil de témoignages des visiteurs.



Revue de presse

La revue de presse mensuelle, qui donne à tous les abonnés une vision de l'actualité de notre domaine d'activité a été publiée sans interruption. Elle est produite avec le concours d'une personne agissant en bénévolat de compétence.

Lettre mensuelle



La lettre mensuelle est parue tous les mois à l'exception du mois d'août. Elle se compose d'un éditorial du Président, donnant les orientations de l'ANVP, les informations clés, des nouvelles des DIR, sections, équipes, des informations pratiques. La lettre mensuelle est un véritable lien entre les membres de l'ANVP.

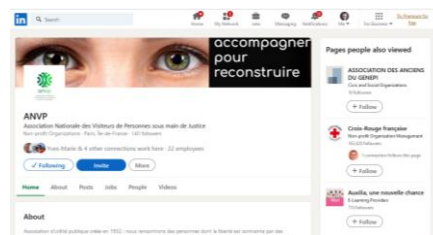
Communications régionales



Certaines régions ont mis en place des lettres régionales. La région de Bordeaux est la plus régulière avec sa lettre « Aliénor ». L'Île de France a également une parution périodique, la « lettre à trois voix ».

Réseaux sociaux

L'ANVP continue sa présence sur les réseaux sociaux, Facebook et LinkedIn.



C'est un autre moyen de communication auprès de l'ensemble des personnes qui s'intéressent aux personnes sous main de justice et au milieu pénitentiaire.



Actions de communication

Les membres de l'ANVP sont des témoins privilégiés de la condition carcérale et de la vie quotidienne des personnes sous-main de justice. A ce titre, ils participent autant que possible à témoigner à différentes occasions.

Forum des associations

Comme chaque année, l'ANVP est présente sur nombre de forums des associations. En 2022, elle a été présente dans 39 villes :

- Versailles
- Béthune
- Chassieu (Lyonnais)
- Le Havre
- Guingamp
- Saint Sorlin Chabanière
- Chalon sur Saône
- Amiens
- Dordogne
- La Crau
- Longuenesse
- Riom
- Thiers
- Fresnes
- Toulouse
- Poitiers - Vivonne
- Saint Briec
- Marseille
- Strasbourg
- Ploemeur
- Ducos
- Toulon
- Nantes
- Châteaudun
- Issoire
- Aix en Provence
- Paris
- Avignon
- Mont de Marsan
- Lannion
- Salon de Provence
- Mulhouse
- Vannes
- Roanne
- La Farlède
- Saint-Martin de Ré
- Rennes
- Clermont-Ferrand
- Douai



Ces événements sont l'occasion, non seulement de recruter de nouveaux bénévoles, mais aussi de parler de la prison, de la condition des personnes sous-main de justice et de témoigner vers le grand public.



Journées Nationales Prison

Les événements auxquels les sections locales de l'ANVP ont contribué sont :

Date	Ville	Type	Lieu	Adresse	Événement
20/06/2023	VANNES	Théâtre débat	Maison d'Arrêt de VANNES et Palais des Arts de VANNES	Place Nazareth et Place de Bretagne	"ECROUE de RIRE". L'auteur-acteur raconte sa vie en toute authenticité -de la petite délinquance au grand banditisme, à une vie de comédien dans toute la France. David veut, selon son expression, faire comprendre en une heure à des jeunes ce qu'il a mis 20 ans à comprendre. Cette journée a été fixée en juin pour que la météo permette de présenter le spectacle dans la cour de la maison d'arrêt l'après-midi, avant le spectacle public du soir, en ville.
17/10/2023	TOULOUSE	Conférence	Sciences Po	21 allée de Brienne	présentation auprès d'étudiants pénalistes et de sciences po Toulouse
20/10/2023	TOULOUSE	Conférence	Centre social de la Reynerie		présentation auprès des travailleurs sociaux des quartiers sensibles de Toulouse (le « grand Mirail ») au centre social de la Reynerie
15/11/2023	TOURS	Théâtre débat	Faculté des Tanneurs, Amphi 1 Ext	Théâtre le Bateau Ivre	Pièce de théâtre "SAS" le 15/11 et conférence sur le suivi psychiatrique le 22/11
16/11/2023	NANTES	Réunion débat	Salle des Variétés (Cinéma Bonne Garde)	20 rue du Frère Louis	Mini forum des associations en même temps que la présentation d'un jeu élaboré par les pilotes de Permis de Construire sur la réinsertion. Puis table ronde avec un médecin du SMPR , un CPIP du MO, Nicolas Bougeard de l'Etape , un responsable de Wake up Café ou de Permis de construire et des personnes sorties de détention qui acceptent de témoigner.
21/11/2023	BONNEVILLE	Réunion débat	Agora de Bonneville	Agora, 42, avenue de la Gare	20h : Rencontre avec les associations du GLCP
22/11/2023	BALMA	Conférence	Lycée Saliège	3 Rue Georges Bernanos	présentation auprès d'étudiants de classes préparatoires HEC. Lycée Saliège à Balma (banlieue de Toulouse) (les présentations sont suivies d'un échange avec le public



Date	Ville	Type	Lieu	Adresse	Événement
22/11/2023	FRESNES	Film et débat	Théâtre de la Grange Dîmière à Fresnes	41 rue Maurice Ténine	à partir de 18h30 Projection du documentaire « Première année dehors: un journal de bord » de Valérie Mans Débat avec le plateau d'intervenants : Marine Cottereau, Vice-Présidente chargée de l'application des peines au TJ de Créteil , Ludovic-Hermann Wanda, écrivain , auteur de « Prisons » et formateur en maîtrise du langage soutenu , aux côtés de représentants de l'Administration Pénitentiaire et d'associations vouées à la réinsertion (Auxilia, FAIRE, Wake Up Café)
22/11/2023	POITIERS	Conférence	Faculté de droit de Poitiers	2 rue Jean Carbonnier	La sortie vue de l'inférieur. SPIP - L'éventualité d'une transition. Dedans : SAS, Pierre levée. Un représentant. Dehors : Ferme Emmaüs Maisoncelle. Un représentant - La sortie pour de bon. Le jour J. Les associations, ce qu'elles constatent.
22/11/2023	TOURS	Théâtre débat	Faculté des Tanneurs, Amphi 1 Ext	Théâtre le Bateau Ivre	Pièce de théâtre "SAS" le 15/11 et conférence sur le suivi psychiatrique le 22/12
23/11/2023	BORDEAUX	Théâtre débat	Maison Cantonale de Bordeaux	20 rue de Château-neuf	Pièce de théâtre Le Sas, de Michel Azama, qui raconte la dernière nuit en prison d'une femme qui vient de passer 16 ans derrière les barreaux
23/11/2023	DIJON	Film et débat	Cinéma L'Eldorado	21 rue Alfred de Musset	Projection du film "Après l'ombre" puis échange et débat avec des intervenants en prison et hors les murs, en présence de personnes sous main de justice accompagnées par nos visiteurs-accompagnants
24/11/2023	MAUBEUGE	Film et débat	Cinéma Ociné	Avenue de la Gare	Le Projet Imagine-La Justice Restaurative : Une nouvelle forme de Justice centrée sur l'humain Avec la participation de M Théophile LEVESQUE de l'Institut Français Pour La Justice Restaurative, débat sera animé par Valériane COLLE -Secours Catholique & Georges SOBIESKI -ANVP
23/11/2023	STRASBOURG	Film et débat	Cinéma Star	rue du Jeu des Enfants	Film « Temps Mort » suivi d'un débat avec la réalisatrice Ève Duchemin, un représentant du SPIP et un magistrat
23/11/2023	TOURNEFEUILLE	Film et débat	Cinéma Utopia	Place-du-Château	Projection du film « Temps morts » d'Ève Duchemin suivie d'un débat



Date	Ville	Type	Lieu	Adresse	Événement
24/11/2023	ST DENIS	Film et débat	Salle du conseil municipal de la Mairie de Saint Denis	2 rue de Paris	Table ronde autour du thème avec projection de films autour du thème. les intervenants étaient : Une représentante de la Municipalité de Saint Denis. Mme Julie LATOU Chef d'établissement Centre Pénitentiaire de Saint Denis. Mr Hugues BELLIARD Chef d'établissement Centre de détention le Port. Mr Jean François CAU Responsable des Politiques Institutionnelles- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Réunion. Mr Olivier BILY Directeur des structures APTITUDE et OBFC
28/11/2023	LILLE	Réunion débat	Gymnase Sébastopol à Lille	7 Place Sébastopol	Soirée débat après présentation des associations faisant partie du GLCP
30/11/2023	MOULINS	Conférence	salle des fêtes	1 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny	documentaire de la TV suisse sur des témoignages de 3 femmes qui sont sorties de prison. Invité le directeur du SPIP afin de débattre avec les spectateurs.
23/01/2024	BREST	Réunion débat	A venir		

Témoignages auprès des scolaires et universitaires

Des témoignages auprès des jeunes sont régulièrement effectués par les membres, on peut citer notamment :

- FRESNES : collaboration avec IUT Sceaux pour la 4^è année
- PAIMPOL : interventions classes de Seconde Lycée Kerraoul
- RENNES et LE HAVRE : partenariat avec Sciences PO.

Presse et élus

L'ANVP est présente dans les médias, en particulier dans la presse régionale. C'est l'occasion de témoigner et de présenter l'action des visiteurs ce qui suscite également des candidats visiteurs.

On peut citer les principales interventions suivantes :

- Rencontre avec la députée Renaissance Fabienne Colboc en juin 2023 afin d'échanger sur la prison, et notamment sur les conditions de détention et la surpopulation à la MA de Tours, ou encore sur les peines alternatives.
- A Béthune, trois interventions sur les ondes d'une radio locale associative
- Rencontre d'enquêteurs du CGLPL² notamment à Tarbes,
- toute l'année à Bordeaux, émissions sur deux chaînes de radio locale,

² CGLPL : Contrôle Général des Lieux de Privation de Liberté



GOVERNANCE

Nouveaux statuts

Les nouveaux statuts ont été officiellement mis en œuvre fin 2021. 2022 a été la première année pleine à appliquer les nouveaux statuts. De ce fait, le CA étant renouvelé par moitié tous les deux ans, en 2023, il n'y a pas eu d'élection de membres du CA.

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale s'est tenue le 2 juin à Paris.

Le CA élu est composé des 18 membres suivants :

- Francis ALIZON
- Didier BAZIN
- Marc BOUVART
- Jean-Laurent BRACQ
- Yves-Marie BRIENT
- Hubert GOURDEN
- Anne GUET
- Dominique LACAILLE
- Philippe LECONTE (TR)
- Cyril LEPICARD
- Georges LOSS
- Ghislaine MARC
- Olivier MARTEL
- Estelle MERLET-OLLARD
- Jean ROUVIERE-COSCIA
- Christophe SEGARD
- Nathalie VAN VLIET
- Romain VACQUIER

Le CA a élu parmi ses membres son bureau qui est composé comme suit :

- Yves-Marie BRIENT Président
- Georges LOSS Vice-Président
- Hubert GOURDEN Secrétaire
- Philippe LECONTE (Tours) Trésorier
- Didier BAZIN Secrétaire Adjoint

Deux démissions dans le cours de l'année, Jean-Laurent Bracq et Ghislaine Marc, ont réduit le nombre d'administrateurs au minimum des statuts : 16.

Plan stratégique

Le plan stratégique voté en 2021 a été poursuivi et le rapport d'orientations voté à l'AG 2023 en était la déclinaison pratique qui a été partiellement mis en œuvre. Les points suivants ont fait l'objet d'actions, en **gras**, les actions réalisées, en « normal » les actions en cours, en *italique*, les actions non totalement mises en œuvre :



- **Le renforcement de notre réseau :**
 - *Par une homogénéisation et un meilleur pilotage du processus de recrutement, afin d'augmenter notre présence sur le terrain, de ne pas décevoir de candidats, de mieux les intégrer,*
 - **Par la refonte de notre dispositif de formation, afin qu'il réponde mieux aux attentes de chacun tant sur le fond que sur la forme qui se doit d'intégrer les nouveaux modes d'apprentissage (webinaires, e-learning...),**
 - *Par une animation renforcée de notre réseau afin que chacun quelle que soit sa position dans l'association, géographique ou organisationnelle se sente membre à part entière d'un tout et trouve facilement toute l'aide dont il a besoin,*
- **Le renforcement de notre présence auprès des personnes placées sous-main de justice :**
 - *Par une politique ciblée de recrutement et d'animation afin que chaque personne détenue puisse accéder à un visiteur ANVP, et par la mise en œuvre d'une meilleure continuité de notre action entre la prison et l'extérieur,*
 - *Par une amplification de notre action « hors les murs » pour que, à terme, tout le territoire national soit couvert,*
 - *Par une action déterminée vers les mineurs, actuellement très insuffisamment touchés par l'ANVP, malgré des expériences locales enthousiasmantes.*
- **Le témoignage :**
 - *Témoigner vers le grand public pour faire connaître la situation des personnes que nous accompagnons, pour faire connaître l'ANVP et susciter des vocations,*
 - *Faire remonter de manière structurée les points d'amélioration souhaités que nous constatons lors de nos visites de manière à contribuer à améliorer le fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire,*
 - *Nous positionner, sans pour autant être militants, sur les sujets de politique pénale sur lesquels nous avons la légitimité et la connaissance,*
- **Une ouverture sur les activités connexes :**
 - *Renforcer la connaissance réciproque des actions connexes menées par les membres de l'ANVP en favorisant la synergie et le partage de bonnes pratiques,*
 - *Favoriser les actions en dehors de notre cœur d'activité comme la justice restaurative sans pour autant les faire porter par l'association,*
 - *Se mettre en situation d'être en mesure de répondre à des appels à projet lorsqu'ils sont en parfaite cohérence avec nos axes stratégiques.*

Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions prises suite à la période Covid le CA a continué de se réunir physiquement 5 fois dans l'année et en visioconférence, une fois entre les réunions physiques, ce qui donne, hors période d'été une réunion mensuelle.



Bureau


Sur le même mode que le CA, les réunions du bureau sont bimensuelles en visioconférence avec des réunions physiques ajoutées en fonction des besoins ou des opportunités. Cette fréquence des réunions permet une excellente réactivité, elle est bien entendu complétée par des échanges supplémentaires en fonction de l'urgence des sujets.



ORGANISATION

Les chantiers pilotés par le CA

Dans le cadre du plan stratégique adopté par l'Assemblée Générale, le CA a lancé un plan d'action découpé en divers chantiers :

Domaine	Actions	Situation en 2022
Recrutement et intégration	Opération pilote en PACA et déploiement du processus en parallèle	Stabilisation des effectifs 
Formation et développement des compétences	Construction du module formation de base, déploiement du nouveau dispositif	Restructuration de la formation réalisée 
Animation du réseau	Conception et mise en place d'un nouveau dispositif d'animation	Réunions régulières organisées avec les DIR 
Visite : parloir à distance	Etude d'opportunité	Non mis en place faute de financement 
Visite : amélioration de notre présence territoriale	Identification des zones non couvertes et plans d'action	Travail d'analyse en cours 
Milieu Ouvert	Mise en œuvre d'une opération pilote et accompagnement renforcé des équipes en démarrage	De nombreuses équipes prêtes, les SPIP en cours de mise en route 
Détenus mineurs	Etude d'opportunité projet avec PJJ	Convention rédigée, démarrage imminent 
Communication Media et Grand public	Définition d'une doctrine et d'une politique de communication + fonction relations presse	Eléments de langage définis et partagés Documents à disposition sur le site intranet 
Ressources financières et talents	Définition et mise en œuvre d'une politique de recherche systématique de financements et de talents. En parallèle, travaux pratiques sur le congrès.	Recrutement spécifique d'une coordinatrice de la vie associative portant le projet. 
Règles du jeu financières et budgétaires	Audit de notre modèle financier, propositions de structuration et fonctionnement	Elaboration d'un document de réflexion, mise en œuvre à organiser 
Evènementiel	Préparation du congrès et de l'anniversaire des 90 ans	Congrès réalisé Film institutionnel réalisé et diffusé 
Partenariats	Cartographie des parties prenantes, analyse des bénéficiaires, évaluation de la pertinence pour l'ANVP, choix politiques et décisions	Etat des lieux terminé Plan d'action en stand-by 



Action terminée



Action en cours



Action non réalisée



L'équipe de salariées

Au début de l'exercice, Lorène du Crest est restée seule salariée avec une aide de secrétariat extérieur.

L'analyse des tâches à accomplir a permis de déterminer deux postes :

- Coordinatrice de la vie associative, dont les principaux objectifs sont l'animation des visiteurs, la recherche de fonds, le suivi des projets,
- Assistante administrative, dont les principales tâches sont l'accueil téléphonique et l'assistance aux membres, le suivi administratif et comptable.

Le poste d'assistante administrative a été pourvu fin mai 2023 par l'embauche d'Isabelle Jacques.

Le poste de coordinatrice de la vie associative a été pourvu début septembre 2023 par l'embauche de Margaux Blanchet.

Le travail en région

L'organisation en Délégations régionales, sections et établissements, permet de démultiplier l'action au plus près des adhérents.

Les équipes organisent les formations locales ou régionales, les réunions régionales qui sont les occasions de partager sur les spécificités de chaque situation, ainsi que pour des temps de rencontre avec nos partenaires.

295 réunions d'équipes (établissement ou section) ont été organisées dont certaines avec les responsables locaux de l'Administration Pénitentiaire afin de souder les équipes et de permettre aux bénévoles de ne pas se sentir seuls dans l'exercice de leur activité.

Une grande partie des actions menées en local sont les recrutements, point fondamental de la vie des groupes locaux. En 2022, 280 personnes nouvelles ont adhéré à l'association, dont 163 sont devenus visiteurs actifs.

A noter que l'ensemble des activités de gestion de l'association, de réunions internes, de réunions avec l'Administration Pénitentiaire, de formation, représente un **nombre déclaré d'actions individuelles de 5723 pour un total de 238 000 km parcourus, le nombre total de kilomètres déclarés pour toutes les activités étant de 1,34 million.**

Le Système d'Information

Dans une logique de modernisation, le système d'information a continué son évolution.



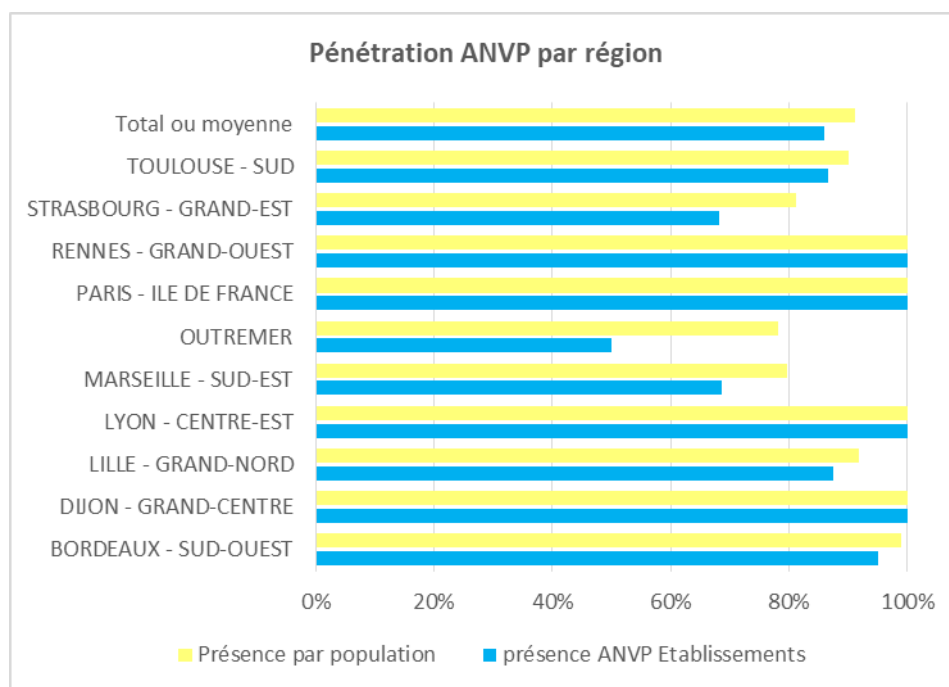
CHIFFRES CLES

La pénétration

L'ANVP est présente dans toutes les régions avec un taux de présence dans les établissements pénitentiaires **supérieur à 86%**, mais du fait de la disparité de la taille des établissements **91%** des personnes détenues peuvent avoir accès à un visiteur ANVP. Ce qui représente une augmentation de 3% par rapport à 2022.

Une grande disparité existe entre les régions.

L'Outre-Mer est assez mal servie du fait de nombreux centres pénitentiaires de petite taille et d'un éclatement géographique rendant plus difficiles l'animation et l'organisation d'événements associatifs.

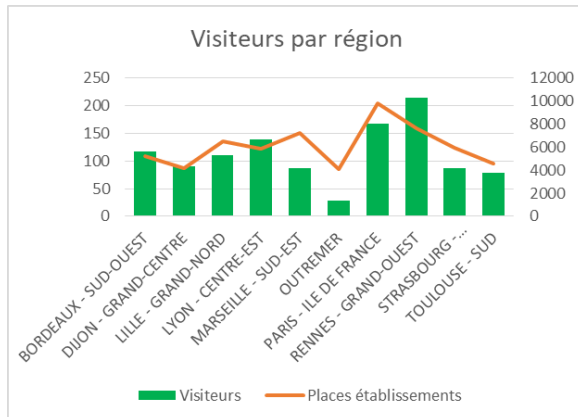


Trois régions, une de plus qu'en 2022, couvrent 100% des établissements (Paris et Rennes et Dijon) suivies de près par la région de Bordeaux.

La différence entre la présence en établissement et la présence par population s'explique par la taille des établissements sans visiteurs. La grande majorité d'entre eux est de faible capacité. De ce fait, la proportion de population qui a accès à un visiteur est plus grande que celle des établissements avec des visiteurs.



Répartition géographique



La répartition géographique donnée dans le graphique ci-contre montre de nombreuses disparités. A noter que les nombre de places sont les places officielles qui ne représentent pas le nombre de personnes détenues du fait de la surpopulation carcérale.

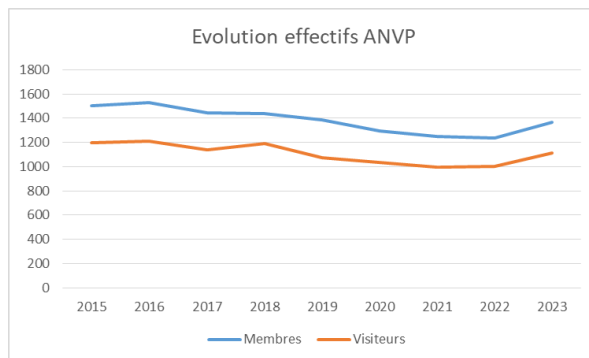
Les régions les mieux servies sont Bordeaux, Dijon, Lyon et Rennes.

Ces données sont à rapprocher des données de pénétration. Les régions dans lesquelles les effectifs sont faibles correspondent généralement aux régions dans lesquelles le taux de pénétration est faible, en particulier la région de Toulouse et de Marseille.

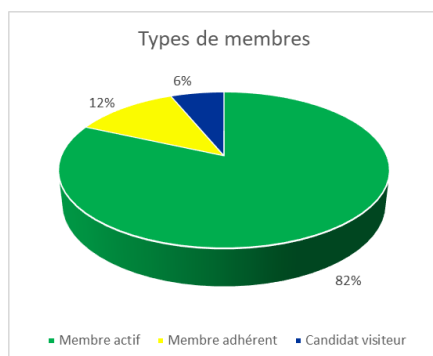
A noter que la section Guyane a été créée en décembre 2023, ce qui montre le dynamisme pour le développement outremer.

Il en résulte de maintenir l'effort de recrutement, en particulier en Outremer et à Marseille.

Les membres



Après la crise Covid, qui a beaucoup impacté les effectifs à travers l'arrêt de certains membres lié à leur état de santé ou à leur âge et la difficulté de recruter alors que les activités étaient arrêtées ou tout au moins très ralenties, les effectifs remontent régulièrement pour tendre vers leur niveau d'avant la crise.

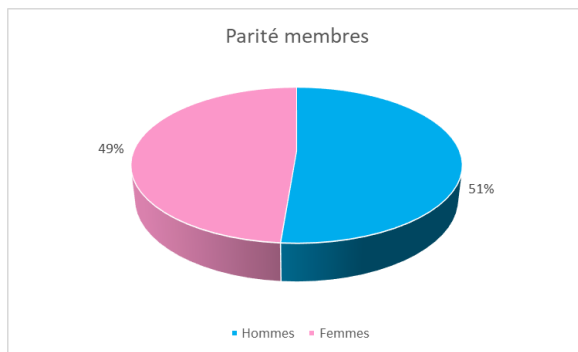


En 2023, l'ANVP compte 1365 membres soit une augmentation 10,7 % par rapport à 2022.

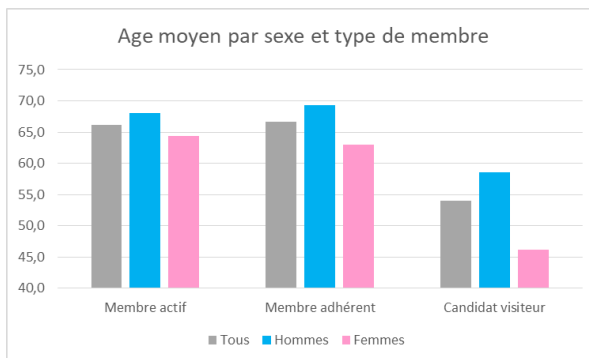
Parmi ces membres 82% sont des membres actifs, visiteurs ou visiteurs accompagnants, les autres sont pour 6% des candidats visiteurs et pour 12% d'anciens visiteurs ou des membres de soutien.



Parité



La parité des membres est respectée avec une part quasi égale des hommes et des femmes.



Les membres adhérents étant dans la plupart des cas d'anciens membres actifs, leur âge moyen est plus élevé.

A contrario les candidats visiteurs sont sensiblement plus jeunes, les femmes plus que les hommes.

Les visiteurs et visiteurs accompagnants

Effectifs

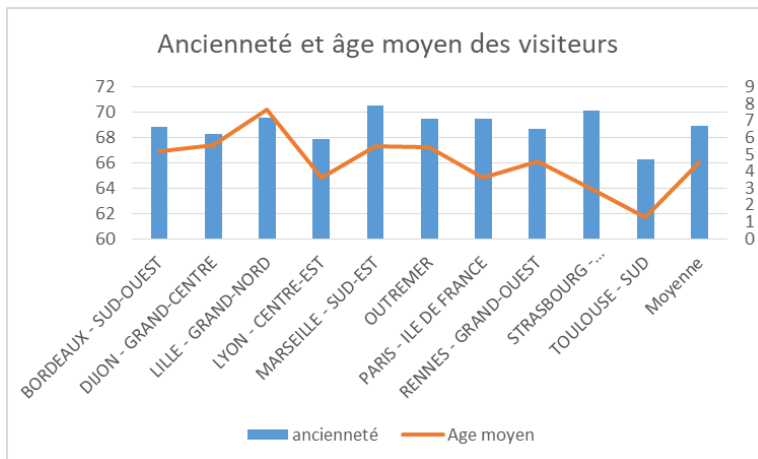
En 2023 l'ANVP comptait 1115 visiteurs / visiteurs-accompagnants soit une augmentation de 15% par rapport à 2022.

Age et ancienneté

La moyenne d'âge des visiteurs de 66 ans est stable. La proportion de visiteurs de plus de 74 ans est également stable à 18%.

La majorité des membres est âgée de 60 à 80 ans.

L'ancienneté moyenne est passée de 7 ans à 6,7 ans du fait de recrutements en 2023 ayant rajeuni la population des visiteurs.

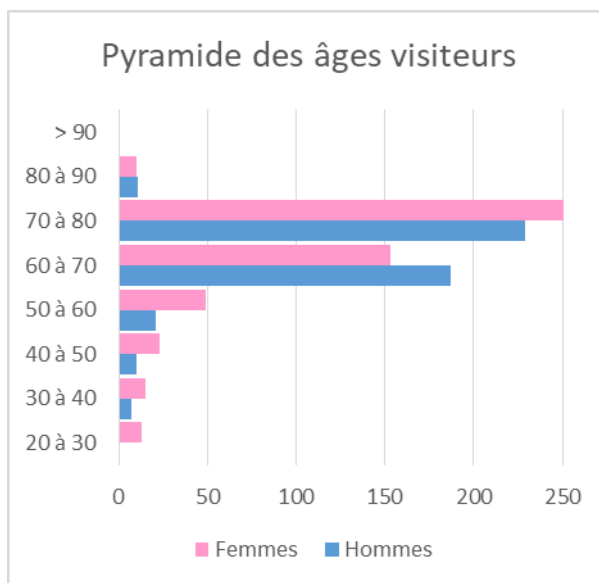


La moyenne d'âge est assez variable en fonction des régions, non corrélée avec l'ancienneté.

La jeunesse de certains effectifs sont liés à l'effort de recrutement réalisé.

Les hommes et les femmes

Les visiteurs

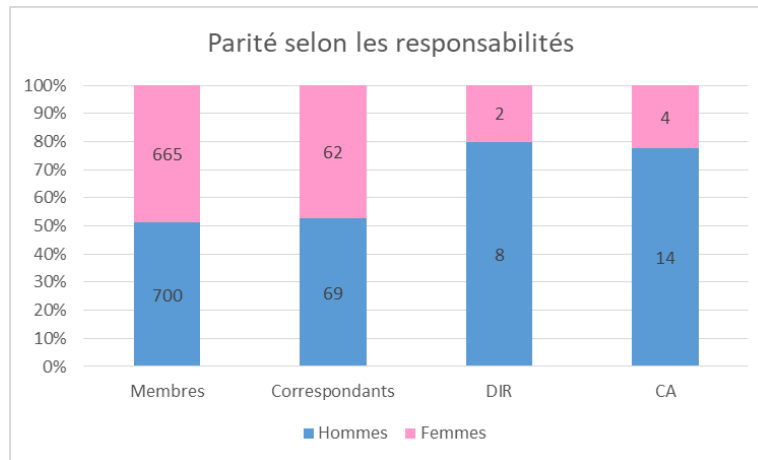


La population est très équilibrée avec une quasi égale répartition des sexes dans les équipes de visiteurs avec une proportion de 49% de femmes.

La répartition par âge et par sexe des membres actifs donne la pyramide ci-contre : les femmes commencent plus tôt leur engagement, tandis qu'on voit une arrivée plus massive des hommes à l'âge de la retraite. En revanche, le nombre de femmes âgées est plus important que celui des hommes, cohérent avec les statistiques d'espérance de vie au plan national.



Les responsables



La parité est bien respectée pour les correspondants d'établissements (48%) comme pour les membres.

En revanche et malgré les progrès constatés, les instances dirigeantes dans les DIR³ comme au CA ne présentent pas l'équilibre souhaitable avec seulement 20% de déléguées interrégionales et 22% de femmes au CA (4 dans le CA en 2023 au lieu de 2 en 2022).

La parité à tous les niveaux est un objectif recherché en permanence.

³ DIR : Délégation InterRégionale